

La moitié du revenu minimal pour survivre

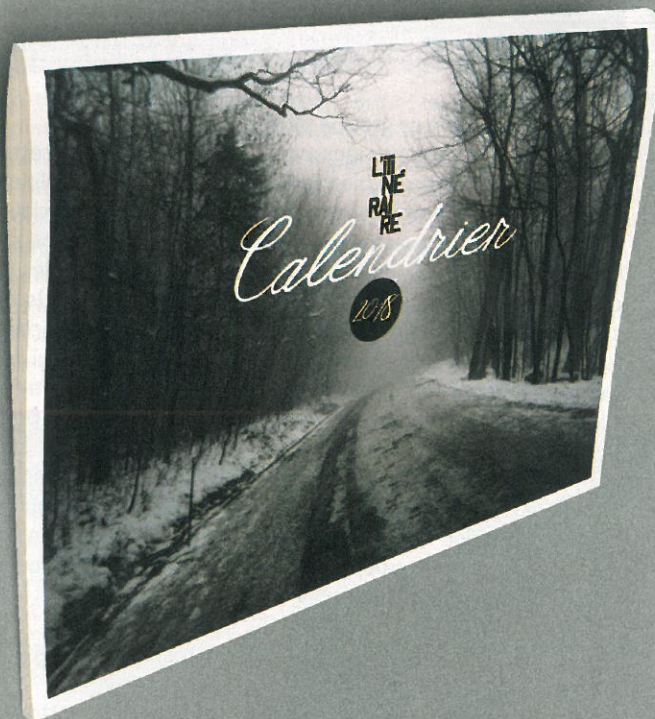
BUDGET D'UNE PERSONNE SEULE RECEVANT DE L'AIDE SOCIALE À MONTRÉAL

Secteur de dépenses	COÛT DE LA VIE	MONTANT DISPONIBLE	SOMME MANQUANTE
	Mesure du panier de consommation (MPC) + 7 %	Prestation mensuelle d'aide sociale (628 \$) + crédits d'impôts (104 \$)	
Logement	517 \$	236 \$	281 \$
Alimentation	447 \$	204 \$	243 \$
Habillement	118 \$	54 \$	64 \$
Transport	109 \$	49 \$	60 \$
Autres	413 \$	189 \$	176 \$
TOTAL	1604 \$	732 \$	872 \$

MÉTHODOLOGIE Pour chaque grande ville du pays, Statistiques Canada publie la Mesure du panier de consommation (MPC), c'est-à-dire l'estimation du coût pour l'alimentation « nutritive » d'une personne seule, ses vêtements et chaussures « nécessaires », un logement « incluant les coûts d'électricité, de chauffage et d'électroménagers », les frais de transport en commun, et d'autres biens et services « de base », comme le téléphone, l'ameublement, les soins d'hygiène, les frais scolaires, les loisirs, les dépenses personnelles, le tout en quantités limitées. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté estime qu'il faut ajouter 7 % au montant de la MPC pour tenir compte des dépenses non incluses dans ce panier. Établis selon cette méthode de calcul, les montants suivants, obtenus pour Montréal, ont été actualisés en dollars courants (2017).

Source : Selon les données de Statistiques Canada, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et de la Banque du Canada.

PUBLICITÉ



L'ITINÉRAIRE

Calendrier

2018

À VENDRE DÈS
NOVEMBRE 2017

